

Faculté de science politique et de droit

**Bilan des réalisations
du plan de développement 2005-2009**

Adopté par le Conseil académique du 24 mars 2010

INTRODUCTION

Introduction

Lors de sa création, la Faculté s'est donné comme mission première d'assurer l'interface entre ses unités ainsi qu'entre ces dernières et celles des autres facultés. En conséquence, les objectifs de son plan de développement 2005-2009, déposé en mai 2005, prenaient pour assise la collaboration entre le décanat et les directions des départements et des programmes, dans le respect du développement des missions propres à chaque département et programme. Au niveau des champs disciplinaires d'excellence, le plan 2005-2009 identifiait un axe de consolidation, les études internationales, et trois axes de développement, dont nous discuterons à la section 1. Ce double aspect – consolidation et développement – a aussi caractérisé le choix des objectifs liés à la programmation, à la recherche, à l'internationalisation et aux autres volets du mandat facultaire. On le verra dans la description des résultats obtenus, les départements, les programmes, le décanat et les autres unités et instances facultaires peuvent se féliciter des réalisations.

1. NIVEAUX D'ACTION ET AXES PRIORITAIRES DE DÉVELOPPEMENT

La Faculté avait prévu trois niveaux d'action pour développer ses axes prioritaires :

1. Le soutien aux formations en études internationales, à son Institut d'études internationales de Montréal (IEIM) et à ses professeurs spécialistes pour consolider sa prééminence en études internationales. (1.1)
2. L'identification et la mise en valeur des forces professorales existantes et des synergies possibles afin de développer de nouveaux pôles d'expertise. (1.2)
3. L'appui aux professeurs dont les spécialités ne touchent pas les études internationales ou les nouveaux pôles d'expertise afin de favoriser leur insertion dans des réseaux d'excellence interfacultaires ou interuniversitaires. (1.3)

1.1 ÉTUDES INTERNATIONALES

Les résultats des actions menées pour consolider la prééminence de la Faculté en études internationales ont dépassé les attentes.

Malgré la dure concurrence d'universités plus riches pour attirer ses professeurs en études internationales, la Faculté a réussi à accroître le nombre de spécialistes dans ce domaine, qui est passé de 35, à l'automne 2004, à 43 à l'automne 2009 (accroissement de plus de 20 %). Ces derniers ont été particulièrement actifs, tant en recherche que dans la mise en oeuvre d'actions de formation novatrices en lien avec les études internationales, sans compter leur rayonnement international, comme en attestent les bilans annuels des activités internationales de la Faculté, produits depuis 2005-2006. On trouvera la liste de ces professeurs à l'annexe 1.

En recherche, le nombre de chaires liées aux études internationales est passé de trois, au début de 2005, à quatre à l'automne 2009. D'une part, si la Chaire de recherche du Canada en politiques étrangère et de défense canadiennes de Stéphane Roussel a été renouvelée en 2008, le départ à la retraite d'Albert Legault, en décembre 2008, a mis fin à sa Chaire de recherche du Canada en relations internationales. D'autre part, deux professeures ont obtenu de nouvelles chaires axées sur l'international, soit Bonnie Campbell (Chaire C.-A. Poissant sur la gouvernance et l'aide au développement, 2006) et Nancy Thède (Chaire Nycole-Turmel sur les espaces publics et les innovations politiques, 2009). Il est aussi à noter que le mandat de Charles-Philippe David à titre de titulaire de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques vient tout juste d'être renouvelé en 2010. En plus des chaires, la Faculté a appuyé la création de deux nouveaux groupes axés sur l'international, soit le Groupe de recherche sur le droit international et comparé de la consommation (GREDICC), établi par Thierry Bourgoignie en 2005, et le Groupe de recherche international sur le droit animal (GRIDA), mis sur pied par Martine Lachance en 2007.

Deux jeunes professeurs de droit international ont été particulièrement dynamiques dans la mise en oeuvre d'actions de formation novatrices. Ainsi, seule du genre au Québec, la Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM (CIDDHU) rivalise maintenant avec les cliniques des universités américaines et des autres provinces canadiennes en ce qui concerne la qualité et le rayonnement international des mandats auxquels ses étudiants participent. La CIDDHU a été mise sur pied à l'automne 2005 par Bernard Duhaime, qui la dirige depuis. Par ailleurs, grâce au dévouement du professeur François Roch et de sa collègue Geneviève Dufour (chargée de cours), les délégations d'étudiants de la Faculté qui se sont présentées successivement aux trois éditions du concours de plaidoirie Charles-Rousseau en droit international (2005, 2006 et 2007) ont remporté la finale internationale. C'était la deuxième fois seulement, dans l'histoire de ce concours, qu'une université remportait les honneurs trois années consécutives. De plus, en 2008, le professeur Roch a ramené à l'UQAM la direction de la *Revue québécoise de droit international*.

Grâce au dynamisme de ses professeurs, la Faculté est maintenant en mesure d'assurer une offre substantielle de cours dans les composantes internationales de tous ses programmes. Il était donc normal qu'elle intègre une telle composante dans le nouveau programme de baccalauréat créé pendant la période 2005-2009. Ainsi, comme tous les autres programmes de baccalauréat de la Faculté, le baccalauréat en gestion public, lancé à l'automne 2006, intègre une composante internationale, soit le bloc *Organisations internationales*. Nous discuterons plus à fond de ce programme dans la section 2.1.2, tout comme du nouveau doctorat en droit, dont plusieurs étudiants ont pu choisir une spécialisation en droit international grâce au nombre de spécialistes dont nous disposons dans ce domaine.

L'IEIM n'est pas en reste en ce qui concerne la consolidation de la prééminence de la Faculté en études internationales au cours de la période 2005-2009. D'une part, elle a accueilli deux chaires dont les titulaires sont professeures à la Faculté des sciences humaines. La Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté (CRIEC), dont la titulaire est Micheline Labelle, professeure au Département de sociologie, s'est jointe à l'IEIM en 2007 à titre de membre régulier, alors que la Chaire UNESCO d'étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique, dont la titulaire est Josiane Ayoub, professeure au Département de philosophie, s'est ajoutée en 2009 en même temps que la Chaire Nycole Turmel et le GREDICC. D'autre part, l'IEIM a joué un rôle crucial en matière de diffusion du

savoir, tant par l'appui apporté à l'organisation des conférences et colloques mis en oeuvre par ses unités constituantes que par l'importance et la qualité de ses propres activités, qu'il s'agisse de tables rondes, grandes conférences, séminaires,ancements de livres et autres activités organisées en collaboration avec des partenaires externes. Soulignons, à cet égard, la nouvelle approche mise en oeuvre depuis l'automne 2008, avec les semaines consacrées à un pays. En effet, la semaine du Japon (automne 2008), la semaine allemande (hiver 2009), la semaine hispanophone (automne 2009) et la semaine Égypte (automne 2009) ont donné lieu à une foule d'activités variées qui ont attiré un public à la fois large et diversifié. Conformément aux objectifs de développement établis en 2005, chaque semaine a été le fruit d'une vaste concertation, tant à l'interne (facultés, départements, services, vice-rectorats, etc.) qu'à l'externe, qu'il s'agisse par exemple de l'Ambassade du Japon, de la mairie d'Hiroshima, du Musée Kreuzberg de Berlin, ou du Consulat général de la République Arabe d'Égypte à Montréal.

1.2 NOUVEAUX PÔLES DE DÉVELOPPEMENT

Si les études internationales formaient un axe évident de synergie interdépartementale dès la création de la Faculté, de nouveaux axes de recherche, potentiellement porteurs de nouvelles synergies, avaient commencé à émerger en 2005. Le plan prévoyait stimuler la collaboration entre les chercheurs de ces axes, par le biais notamment de l'attribution des fonds de recherche à la disposition de la Faculté, pour favoriser l'émergence de nouveaux pôles d'expertise facultaire. Trois axes avaient été identifiés : « Citoyenneté, pluralisme et démocratie », « Politique sociale et droit social, consommation et qualité de vie » et « Politiques publiques, gouvernance et État de droit ».

1.2.1 Axe « Citoyenneté, pluralisme et démocratie »

En 2005, la Faculté disposait déjà d'un groupe important de spécialistes du domaine des idées politiques, des institutions et des processus de maintien et de développement de la démocratie au Département de science politique. Elle pouvait aussi compter sur plusieurs spécialistes des libertés publiques au Département des sciences juridiques. Elle avait donc choisi de faire une priorité de développement des grandes questions théoriques et des défis pratiques qui se posent à l'exercice de la démocratie, ce thème étant dorénavant lié au sens de la citoyenneté dans le contexte de la mondialisation.

La création du Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité au Québec (CRIDAQ), dirigé par le professeur Alain G. Gagnon, est sans contredit la principale réussite dans cet axe. Encore à l'état de projet lors de la rédaction du plan 2005-2009, le CRIDAQ est vite devenu un centre reconnu, financé dès 2005 par le CRSH (Grands travaux de recherche concertée) et, depuis 2007, par le FQRSC (Regroupements stratégiques). Déjà, le rayonnement international du CRIDAQ est impressionnant. En effet, en tenant compte uniquement des deux financements précédents, le Centre compte parmi ses partenaires l'Université Queen's, l'Université de Toronto, le Club de Madrid, l'Institut d'études politiques de Lyon, l'Université de Guadalajara, le Kent Center for Federal Studies (Kent University), et l'Institut d'études politiques de Bordeaux. En outre, la collection *Diversitas*, dirigée par Alain G. Gagnon et publiée par Peter Lang (Bruxelles), contribue à la visibilité internationale des travaux du Centre. Le CRIDAQ a aussi établi des partenariats solides avec l'Institut Ramon Llull de Barcelone et d'autres institutions (universités et autres) d'Espagne (Catalogne), qui

ont donné lieu à un important colloque international en 2009. Les maisons d'édition de ces partenaires ont publié la version catalane de plusieurs ouvrages du professeur Gagnon, qui a reçu le Prix Joseph Marie Vilaseca i Marcet, décerné par l'Institut d'Estudis Autònoms de Catalogne en février 2007, pour son ouvrage *Au-delà de la nation unificatrice. Plaidoyer pour le fédéralisme multinational*.

Par ailleurs, la coopération envisagée en 2005 avec la *Chaire UNESCO d'études sur les fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique*, rattachée à la Faculté des sciences humaines, s'est matérialisée. De fait, la Chaire est maintenant reconnue comme composante officielle de l'IEIM et trois professeurs de la Faculté y sont impliqués activement, soit Pierre Robert et Hugo Cyr en sciences juridiques et Yves Couture en science politique. Finalement, le Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC), vu en 2005 comme un centre de recherche en émergence de la Faculté des sciences humaines, est devenu membre régulier de l'IEIM en 2007. On peut donc conclure que l'axe « Citoyenneté, pluralisme et démocratie » est devenu un pôle d'excellence facultaire très bien établi.

1.2.2 Axe « Politique sociale et droit social, consommation et qualité de vie »

En 2005, l'objectif pour cet axe visait à constituer un pôle d'excellence autour du projet, alors en développement, de création d'un Groupe de recherche en droit international et comparé de la consommation (GREDICC), axé sur la protection du consommateur. Ce thème, en effet, est étroitement lié aux problématiques issues du droit social et des politiques sociales, qui constituent un attribut historique du Département des sciences juridiques dans son apport à la mission de services aux collectivités de l'UQAM.

Mis sur pied et dirigé par le professeur Thierry Bourgoignie, le GREDICC est vite devenu un pôle d'excellence en recherche non seulement au Canada, mais aussi à l'échelle internationale. D'une part, de nombreux spécialistes d'Europe et d'Amérique du Sud ont participé aux activités de diffusion du GREDICC, qui offre un cycle de conférences substantiel depuis 2005. Ainsi, une conférence internationale d'envergure, organisée en 2007, a accueilli plus de 20 conférenciers d'Europe (Allemagne, Belgique, Espagne, Italie et Royaume-Uni) et des Amériques (Argentine, Bolivie, Brésil, El Salvador, États-Unis, Pérou et Ste-Lucie). D'autre part, un partenariat avec la Chaire euro-américaine de protection juridique du consommateur (Université Cantabria, Espagne) a permis au GREDICC d'offrir la première « École d'été en droit de la consommation » dans les Amériques, à l'été 2009 (voir 2.1.3). Cette activité, qui a accueilli une centaine de participants, dont la moitié de l'étranger, a connu beaucoup de succès. Notons finalement que le GREDICC a établi un partenariat avec l'Office de protection des consommateurs du Québec.

En conséquence, on peut conclure que l'axe « Politique sociale et droit social, consommation et qualité de vie » est devenu un pôle de recherche solidement établi à la Faculté. De plus, l'École d'été pourrait être vue comme une première étape du processus, annoncé dans le plan 2005-2009, d'exploration de stratégies pour soutenir l'ajout d'une composante liée aux politiques sociales et au droit social dans les divers programmes d'études de la Faculté, bien qu'aucune autre mesure n'ait été prise à cet effet pendant la période 2005-2009.

1.2.3 Axe « Politiques publiques, gouvernance et État de droit »

En 2005, le choix de ce troisième axe avait pour but de rapprocher les nombreux professeurs des deux départements qui œuvrent sur des problématiques qui sont dorénavant liées à cause des transformations entraînées par la mondialisation. Les réalisations dans cet axe, qui incluent la création de deux nouvelles chaires, dépassent largement les attentes.

En 2006, une généreuse contribution de M. Charles-Albert Poissant a permis la création de la Chaire C.-A. Poissant de recherche sur la gouvernance et l'aide au développement, dirigée par Bonnie Campbell. La Chaire a comme principaux objets de recherche et de réflexion la transparence des flux d'aide et d'investissement et l'adéquation des stratégies de développement que ces flux cherchent à promouvoir. Depuis l'automne 2006, la Chaire C.-A. Poissant a accueilli plusieurs conférenciers étrangers dans le cadre des nombreuses activités de diffusion (conférences, colloques et séminaires) qu'elle organise chaque année, seule ou en partenariat avec divers organismes externes.

Créée en 2009 et dirigée par Nancy Thède, la Chaire Nycole Turmel sur les espaces publics et les innovations politiques est le fruit d'un partenariat avec l'Alliance de la fonction publique du Canada. La Chaire compte déjà, en plus de ses membres québécois, des collaborateurs d'Europe et des Amériques, avec lesquels elle se penche sur les diverses formes de reconfiguration du pouvoir et des espaces publics dans les Amériques dans le cadre de ses activités de recherche, de diffusion et de formation.

Outre la création de ces deux chaires, non prévue en 2005, deux professeurs ont contribué au développement et au rayonnement de ce pôle par leurs travaux. D'une part, en novembre 2008, le professeur Daniel Mockle a été récipiendaire du prix triennal Charles Lyon-Caen, de l'Académie des sciences morales et politiques de France, pour son ouvrage *La gouvernance, le droit et l'État : la question du droit dans la gouvernance publique* (Bruxelles, Éditions Bruylant, 2007). D'autre part, le professeur Hugo Cyr a obtenu une subvention importante du CRSH en 2009 pour son projet *Cultures constitutionnelles comparées : volontariste, organique et hybride*.

On peut le voir, les objectifs établis en 2005 pour le développement de nouveaux pôles d'expertise ont été atteints et même dépassés. Outre les études internationales, la Faculté dispose maintenant de trois nouveaux pôles d'expertise solidement établis.

1.3 INSERTION DANS DES RÉSEAUX D'EXCELLENCE

Bien que la Faculté ait priorisé la consolidation ou le développement de certains champs disciplinaires afin d'accroître le nombre de ses pôles d'expertise, sa planification 2005-2009 prévoyait aussi le soutien aux professeurs œuvrant dans des champs autres que ceux identifiés dans les sections 1.1 et 1.2. Il s'agissait avant tout d'appuyer les activités de collaboration avec des regroupements (centres, instituts ou autres) d'autres facultés ou d'autres universités, ou encore dans le cadre de partenariats établis avec l'appui du Service aux collectivités.

Dans les faits, les professeurs actifs dans les champs et axes de collaboration qui avaient été identifiés en 2005 (environnement, études féministes, santé, etc.) ont demandé peu d'appui à la Faculté, plusieurs ayant quitté l'UQAM ou pris leur retraite. Trois axes de collaboration interfacultaire ou interuniversitaire méritent toutefois d'être soulignés.

Premièrement, cinq professeurs du Département de science politique et une professeure du Département des sciences juridiques sont membres de l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF), rattaché à la Faculté des sciences humaines. Parmi les possibilités de collaboration identifiées en 2005, la collaboration avec l'IREF semble la seule qui se soit poursuivie conformément aux prévisions.

Deuxièmement, deux professeurs du Département de science politique, Jean-Guy Prévost et Jean-Pierre Beaud, sont très actifs dans les activités du Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST), qui aborde les dimensions historiques, sociales, politiques, philosophiques et économiques de l'activité scientifique et technologique. Il est toutefois important de préciser que ces deux professeurs ont par ailleurs mis sur pied, à la Faculté, le Groupe de recherche sur les pratiques et les politiques statistiques (GREPPS). Le GREPPS compte parmi ses partenaires, outre le CIRST, plusieurs collaborateurs d'Europe et des Amériques. De plus, les professeurs Prévost et Beaud ont obtenu un financement important du CRSH, en 2007, pour leur projet *Politique de l'objectivité : structures, normes et pratiques statistiques*. Ce projet porte sur les transformations majeures subies par les systèmes statistiques nationaux de plusieurs pays, au cours de la période 1980-2007, ainsi que sur les enjeux actuels auxquels ces systèmes font face. La collaboration avec le CIRST (et les retombées qui ont suivi) n'était pas mentionnée dans le plan 2005-2009.

Troisièmement, deux professeurs du Département des sciences juridiques, Stéphanie Bernstein et Léa Fontaine, sont associées au projet du Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT), subventionné par le programme des Grands travaux de recherche concertée du CRSH. Le CRIMT regroupe l'Université de Montréal, l'Université Laval et HEC Montréal.

2. CONSOLIDATION ET DÉVELOPPEMENT 2005-2009

Il était devenu impératif, en 2005, d'assurer la pérennité des nombreux acquis de la période 2001-2004, qui avait connu un développement accéléré, tant au niveau de l'enseignement que de la recherche. Nous devons donc nous doter des outils de gestion requis pour soutenir notre croissance, sans toutefois négliger les nouveaux développements qui s'annonçaient porteurs.

2.1 LA PROGRAMMATION

2.1.1 Évaluation des programmes

En 2005, deux programmes ont été identifiés comme devant faire l'objet d'évaluation, soit la maîtrise en droit et la maîtrise en science politique. Cet exercice n'est pas encore complété. En 2009, la Faculté a ajouté le doctorat en science politique à la liste des programmes à être évalués. Il faut préciser que bien que ce soit la Faculté qui décide des programmes à évaluer, elle ne dispose d'aucune personne pouvant appuyer les programmes dans ces démarches d'évaluation. Ces ressources sont toujours au Bureau de l'enseignement et des programmes et desservent tous les programmes en évaluation de l'UQAM. Nous croyons que ce modèle

d'organisation a fait son temps et qu'il soit temps de doter les facultés de personnes aptes à appuyer les programmes.

2.1.2 Nouveaux programmes

Aux cycles supérieurs

Afin de répondre à un besoin de plus en plus criant de nos diplômés à la maîtrise en droit qui désiraient poursuivre leurs études à l'UQAM, la Faculté a atteint son objectif de créer un **doctorat en droit**. Tout comme notre programme de maîtrise en droit, le doctorat se distingue clairement des programmes d'études en droit proposés par les autres universités québécoises. Il est axé sur l'analyse juridique dans une perspective interdisciplinaire et centré sur les rapports qu'entretient le droit avec l'environnement social. Le programme a accueilli ses premiers étudiants en septembre 2007.

La mise sur pied du programme autonome et pluridisciplinaire de **maîtrise en études internationales** est plus longue qu'il avait été prévu. Un travail sérieux a été accompli mais, le programme doit encore être adopté par les instances de l'UQAM.

Au premier cycle

Comme prévu, le **baccalauréat en gestion publique**, programme conjoint avec l'École des sciences de la gestion (ESG), a accueilli ses premiers étudiants en septembre 2006.

Depuis 2008, le programme a bénéficié de l'expertise de deux fonctionnaires fédéraux en résidence. Monsieur Tom Balfour, de Citoyenneté et Immigration Canada, a occupé cette fonction d'avril 2008 à juillet 2009, pour être remplacé en août 2009 par madame Dominique Brault, de l'Agence spatiale canadienne. Avec leur appui, la Faculté a organisé deux activités sur les carrières dans la fonction publique fédérale, le 29 octobre 2008 et le 30 septembre 2009, en collaboration avec le Centre de développement professionnel et de placement en droit, le Réseau socioprofessionnel en science politique et le Centre de gestion de carrière.

2.1.3 Nouveaux modèles de formation

Les dernières années devaient être l'occasion d'explorer de nouveaux modèles de formation offrant un rayonnement intéressant pour la Faculté, positionnant cette dernière dans des créneaux nouveaux de développement pédagogique et générant des avantages pour les étudiants, les programmes ou la Faculté.

Le plan de développement prévoyait de prioriser les programmes de formation continue et la création d'une école d'été. Si des considérations multiples ont fait abandonner l'idée des programmes de formation continue, le projet d'école d'été a été réalisé bien au-delà de ce qui était envisagé. En effet, en 2007, la Chaire Raoul-Dandurand a organisé la première édition d'un séminaire intensif de 4 crédits sur les opérations de maintien de la paix de l'ONU (FPD 7000) se tenant sur deux semaines, en mai. En 2008, la Chaire Raoul-Dandurand lançait un

séminaire sur les opérations humanitaires (FPD 7010) complémentaire au premier. Ces deux séminaires d'été, accrédités par le POTI (*Peace Operations Training Institut*), anciennement UNITAR-POCI, sont les premiers et seuls cours « en classe » en français au monde reconnus comme préalables à la formation à distance du POTI, requise pour la participation civile aux opérations de l'ONU. Ils offrent donc une double occasion à leurs participants puisqu'ils peuvent être crédités dans un programme universitaire de deuxième cycle traditionnel et remplissent aussi l'exigence du POTI de formation en classe.

Par ailleurs, une autre activité de style école d'été s'est ajoutée, cette fois-ci, en droit. Le GREDICC a offert, en 2009, sa première école d'été sur le droit de la consommation (FPD 790A).

Si, contrairement à ce qui était souhaité dans le plan de développement 2005-2009, aucun véritable programme conjoint avec des universités étrangères n'a été développé, la Faculté a quand même réalisé d'intéressants partenariats avec certaines. Restant dans la ligne des écoles d'été, on pense d'abord au partenariat avec l'Université de Guadalajara, au Mexique, où le CRIDAQ a organisé un séminaire en 2007 et un autre en 2009 (POL 890D).

2.1.4 Stages et activités cliniques

Dans le Plan de développement 2005-2009 de la FSPD, nous étions convaincus de l'utilité des **stages** dans la formation des étudiants et leurs chances d'obtenir un emploi. Les années qui ont suivi nous ont donné raison : un stage intégré dans le cadre du programme d'études procure effectivement l'expérience qui manque en début de carrière, la chance de développer un réseau de contacts et permet de confirmer ou de réorienter une carrière à son début. Les étudiants reviennent de cette expérience avec une plus grande maturité. De plus, le stage ajoute un côté pratique à un programme souvent considéré comme trop théorique. De 2005 à 2009, le nombre d'étudiants désireux de se renseigner sur les stages a continuellement augmenté, passant de 125 à 186 personnes par année. Le nombre de visites au Bureau des stages de la Faculté est évidemment plus élevé.

Du côté des communications, *La Lettre du Bureau des stages* qui paraît une dizaine de fois par année, est envoyée à tous les étudiants inscrits aux programmes de la FSPD ainsi qu'aux diplômés qui ont fait la demande de demeurer sur la liste d'envoi. La portion du site web présentant les offres de stages est constamment tenue à jour. Environ six activités ou conférences midi sont organisées chaque année avec les étudiants qui reviennent de stage, parfois avec la collaboration d'autres groupes ou services. Ces conférences concernent le plus souvent des lieux de stage à l'étranger. Les étudiants sont toujours intéressés à venir entendre le témoignage de leurs confrères et consoeurs, que ce soit avant leur propre stage ou après.

Nous avons développé des liens avec quelques organismes qui offrent des stages de façon continue : le Bureau international des droits des enfants, le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM), ou régulière : la Fondation Rivières, Unicef Québec, la Fondation Paul-Gérin-Lajoie. D'autres organismes nous contactent de façon plus sporadique. Depuis le printemps 2008, les programmes de baccalauréat (à l'exception de celui en droit) ont été accrédités par la Commission de la fonction publique comme stages coop ou d'internat, ce qui nous donne accès à leurs offres de stages rémunérés dans les ministères ou agences fédérales. D'autre part, nombre d'étudiants ont trouvé leur stage suite à des recherches

personnelles qui les ont amenés à œuvrer dans des ONG de tous les coins du monde. Enfin, il ne faut pas oublier les stages locaux qui conviennent à une partie des étudiants intéressés à s'engager dans la société québécoise sur plusieurs plans : politique (fédéral, provincial, régional), associatif, communautaire ou syndical.

De 2005 à 2009, le nombre de stagiaires au programme de baccalauréat en droit a augmenté régulièrement, passant de 56 en 2005 à 54 en 2006, à 60 en 2007, à 72 en 2008 et 93 en 2009.

Au plan du financement, la *Bourse Brian D. Titemore* mise sur pied par le professeur Bernard Duhaime, permet chaque année depuis 3 ans à un étudiant de faire un stage au Secrétariat de la Commission interaméricaine des droits humains à Washington, D.C. Un ajout financier substantiel a été apporté par le gouvernement fédéral qui verse 25 000 \$ au récipiendaire de cette bourse, et ce, depuis 2009. La FSPD profite depuis 2006 du programme de l'AUCC, financé par l'ACDI *Étudiants pour le développement*, qui finance un stage de 3 mois et plus portant sur la gouvernance dans un pays sélectionné. Enfin, quelques étudiants ont pu bénéficier du partenariat entre le MRI et le Washington Center pour faire un stage dans un organisme de la capitale américaine.

Entre 2005 et 2007, deux projets réalisés dans le cadre de deux programmes de l'ACDI (*Corps canadien*), ont permis à 18 étudiantes et étudiants de réaliser un stage financé au Cambodge, au cours duquel ils ont contribué au travail des deux plus importantes ONG cambodgiennes de défense des droits de la personne, la Ligue cambodgienne pour la défense des droits de l'Homme (LICADHO) (16 stagiaires) et ADHOC (2 stagiaires). Ces deux projets, résultats d'une initiative du professeur Peter Leuprecht et d'une collaboration étroite entre la Faculté et l'IEIM, ont aussi donné lieu à une conférence de deux jours, en mars 2008, à laquelle ont participé une soixantaine de Canado-Cambodgiens. Si l'initiative *Corps canadien* comme telle n'a pas été poursuivie par l'ACDI, un des programmes a été remplacé par le programme *Étudiants pour le développement*. L'expérience acquise dans les projets au Cambodge nous a permis d'obtenir huit stages dans ce nouveau programme par la suite.

La *Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM* (CIDDHU) est une activité académique créditée menée annuellement par une vingtaine d'étudiants, sous la supervision directe d'avocats-professeurs. Depuis 2005, la CIDDHU poursuit avec succès des dizaines d'initiatives novatrices au Canada, en Amérique latine, en Europe, en Afrique et en Asie et vient en aide à des centaines de victimes de violation de droits humains, ainsi qu'aux organisations qui les défendent, le tout formant la future génération de défenseurs des droits de la personne.

La *Revue québécoise de droit international* (RQDI) est l'organe scientifique de la Société québécoise de droit international. La Revue a pour mission de rendre compte de la recherche et de la pratique en droit international tant public que privé au Québec, au sein de la francophonie et ailleurs dans le monde. Seule revue de droit international des Amériques à publier principalement en français, la *RQDI* reçoit annuellement une trentaine de stagiaires, ainsi qu'une trentaine d'étudiants bénévoles.

Après avoir connu de sérieuses difficultés entre 2005 et 2006, la *Clinique juridique de l'UQAM* a été relancée à l'hiver 2007. Depuis, elle est entièrement dirigée par des étudiants bénévoles du baccalauréat en droit. Sa mission première reste de fournir de l'information juridique à des particuliers dans le besoin. De l'hiver 2008 à l'été 2009, la Chambre des

notaires du Québec a subventionné le poste d'une notaire d'expérience au sein de la Clinique, Me Amélie Lavigne, pour l'encadrement des étudiants cliniciens et la supervision des dossiers.

2.1.5 Participation étudiante à des concours interuniversitaires

Un des secteurs d'enseignement qui a le plus progressé au cours des cinq dernières années fut la participation à des concours interuniversitaires. Avant 2005, seuls les étudiants du baccalauréat en droit et quelques étudiants de la maîtrise en droit s'intéressaient à ces concours. Depuis 2005, plusieurs autres activités ont été ajoutées et les étudiants de tous les programmes participent maintenant à ces activités.

À la Simulation des Nations Unies (NMUN) qui se tient chaque année à New York, l'équipe facultaire, composée de près d'une vingtaine d'étudiants de nos programmes de baccalauréat, a remporté à trois reprises un *Outstanding Delegation Award* (2009-Haïti, 2008-Iran et 2006-Cuba) en quatre ans, se classant ainsi parmi les 17 meilleures délégations sur plus de 200 équipes participant à cette simulation internationale. Mentionnons que l'Association canadienne pour les Nations Unies (section Grand-Montréal) a remis le prix Paul-Gagner à l'équipe facultaire 2009. Voilà une belle carte de visite pour des étudiants !

Les résultats du concours de plaidoiries Charles-Rousseau en droit international public ont été particulièrement intéressants puisque nos équipes ont systématiquement remportés de 2005 à 2007 ce concours. Les équipes facultaires comprennent dorénavant des étudiants du baccalauréat en droit et du baccalauréat en relations internationales et droit international. Il est pertinent de souligner que quatre étudiants qui ont remporté le concours Charles Rousseau pour le compte de l'UQAM en 2005 et en 2006 ont obtenu un poste d'auxiliaire juridique à la Cour suprême du Canada, le poste le plus prestigieux auquel peut aspirer un diplômé d'un baccalauréat en droit.

En 2009, trois étudiantes de maîtrise en droit international, se sont rendues en finale du concours international Jean-Pictet en droit humanitaire alors que l'équipe de l'UQAM, composée de six étudiants du baccalauréat en droit, a été nommée meilleure équipe francophone lors du concours pancanadien de plaidoirie Gale en droit pénal et constitutionnel. La même année, huit étudiants du baccalauréat en droit ont remporté les prix de Meilleure plaideuse, de 2^e meilleur tandem plaideur et de 3^e meilleur plaideur au Concours Pierre-Basile-Mignault.

En 2008, ce sont cinq des sept prix disponibles que notre équipe d'étudiants du baccalauréat en droit est allée chercher au Concours Pierre-Basile-Mignault : Meilleur plaideur, meilleur tandem plaideur, meilleur mémoire, meilleure équipe (résultats des plaidoiries et mémoires combinés) et 3^e meilleur plaideur.

En 2006 et 2007, l'équipe de l'UQAM, composée de quatre étudiants du baccalauréat en droit, a été nommée meilleure équipe francophone lors du concours pancanadien de plaidoirie Gale.

En 2005, l'équipe de l'UQAM (3 étudiants) s'est rendue en grande finale du concours international Jean-Pictet en droit humanitaire contre les équipes de la *London School of*

Economics et celle de *New South Wales* (Australie), et a remporté le Prix de la meilleure équipe francophone.

Toutes ces distinctions donnent une belle visibilité à la Faculté, à ses étudiants et à ses programmes. Elles constituent également un atout lors du recrutement de nouveaux étudiants.

2.2 LA RECHERCHE

Les programmes facultaires d'aide aux nouveaux chercheurs, d'aide à l'organisation de colloques/conférences et celui d'aide à la publication ont été mis en place durant les dernières années.

Le programme d'aide aux nouveaux chercheurs vise à appuyer les travaux des nouveaux chercheurs de façon à favoriser leur implication rapide dans des activités de recherche, à améliorer leur capacité à obtenir rapidement du financement externe et à faciliter leur intégration dans les réseaux scientifiques. Il s'adresse aux professeurs entrés en poste, ou ayant obtenu leur diplôme de doctorat, depuis moins de deux ans. Le nouveau chercheur reçoit maintenant jusqu'à 10 000 \$ pour débiter ses recherches et doit s'engager à participer à une séance de simulation où il présente un projet de recherche auprès d'un organisme subventionnaire devant un panel de chercheurs expérimentés. Cette simulation a lieu chaque année en septembre. Une aide moins substantielle mais tout de même importante est également offerte aux professeurs ayant obtenu un doctorat ou ayant été embauchés depuis plus de deux ans mais moins de cinq ans et qui n'ont pas encore reçu de financement de la part d'organismes externes.

Le programme d'aide à l'organisation de colloques/conférences vise d'abord à favoriser la diffusion des résultats de la recherche de nos chercheurs. L'accent y est mis sur la complémentarité des disciplines de la Faculté. En effet, le programme subventionne les chercheurs de la Faculté qui organisent des colloques/conférences où nos deux disciplines fondamentales sont représentées. Ceci avec le but avoué de favoriser les échanges interdisciplinaires entre nos chercheurs.

Le programme d'aide à la publication, le plus modeste, vise aussi à favoriser la diffusion des résultats de la recherche de nos chercheurs ainsi qu'à étoffer leurs dossiers, de sorte d'augmenter leurs chances de succès lors de demandes de financement par les organismes subventionnaires majeurs comme le CRSH et le FQRSC.

Précisons enfin l'appui offert par le décanat de la Faculté dans le montage et l'administration de diverses initiatives de recherche comme les chaires de recherche du Canada, les demandes auprès de la Fondation canadienne pour l'innovation, ou encore les chaires en recherche-innovation.

2.3 L'INTERNATIONALISATION

Conformément au but de la Politique internationale de l'UQAM (n° 43), qui vise la cohérence des activités internationales dans l'enseignement, la recherche/création et les services aux collectivités, le plan de développement 2005-2009 de la Faculté touchait l'internationalisation de ces trois aspects de la mission universitaire. En matière de recherche et de services aux collectivités, la Faculté avait prévu un simple rôle de soutien aux initiatives internationales des professeurs et unités (départements, centres, groupes de recherche et IEIM) afin de concentrer ses efforts sur une plus grande internationalisation de la formation. De fait, elle a réussi, à quelques reprises, à concilier ces deux aspects. Il faut aussi souligner l'apport crucial des professeurs, des unités de recherche et de l'Institut au rayonnement international de la Faculté.

2.3.1 Recherche et services aux collectivités

D'une part, le personnel de la Faculté a apporté son appui à deux professeurs pour l'élaboration de projets qui ont permis d'envoyer des étudiants à l'étranger. Premièrement, le projet *Initiative d'appui aux victimes relatives à la Cour pénale internationale* (Bernard Duhaime), financé par le MAECI (2006-2008), a permis à trois étudiants de se rendre à La Haye, aux Pays-Bas, dans le cadre d'un mandat d'appui en lien avec la participation aux procédures de la Cour pénale de victimes du conflit survenu en République démocratique du Congo. Deuxièmement, dans le cadre du projet *Student Exchange Programme in Human Security* (SEPHS) (Peter Leuprecht et Stéphane Roussel), financé par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (2007-2011) et mis en oeuvre par l'IEIM, huit étudiants de la Faculté ont eu et auront l'occasion d'étudier un trimestre en Allemagne, en Autriche ou en Slovénie.

D'autre part, la conception, la planification et la mise en oeuvre du *Projet d'appui à la LICADHO¹ (Droits des femmes et des filles au Cambodge)*, initié par Peter Leuprecht et financé par l'ACDI (2005-2008), a permis à 15 étudiants de réaliser un stage au Cambodge. Ce projet a permis de créer une belle synergie entre la formation pratique des étudiants et les services aux collectivités, car tous les stages avaient pour but d'appuyer diverses initiatives de la LICADHO en matière de défense des droits de la personne, plus particulièrement les droits des femmes et des filles victimes de violence, de trafic ou d'abus sexuels. Ce projet a exigé un appui substantiel du Bureau des stages de la Faculté, mais en retour il a permis de développer diverses expertises qui pourront être mises à profit dans le cadre de projets futurs (planification et coordination de stages multiples avec un partenaire d'un pays en développement, formations prédépart, activités de diffusion, etc.).

2.3.2 Formation

Le plan de développement 2005-2009 prévoyait des actions au niveau des programmes (consolidation des programmes à vocation internationale en cours et évaluation des possibilités de création de programmes conjoints d'études avancées) ainsi que la mise en

¹ Créée en 1992, la *Ligue cambodgienne pour la promotion et la défense des droits de l'Homme* (LICADHO) compte parmi les deux plus importantes organisations non gouvernementales (ONG) cambodgiennes de défense des droits de la personne. Voir <http://www.licadho-cambodia.org>

oeuvre de mécanismes pour accroître et faciliter la mobilité étudiante. En ce qui concerne les programmes, un triple constat s'impose. Premièrement, les étudiants des programmes à vocation internationale, particulièrement ceux du BRIDI, ont été les principaux bénéficiaires des nouveaux mécanismes de mobilité mis en oeuvre depuis 2005, sur lesquels nous reviendrons. Deuxièmement, le programme du baccalauréat en gestion publique (BGP), inauguré en 2006, a été doté dès le départ d'un bloc *Organisations internationales*. Troisièmement, comme mentionné à la section 2.1.2, la Faculté a pris un certain retard dans la mise sur pied de son programme de maîtrise en études internationales. À moyen terme, elle a exclu la possibilité de créer un programme conjoint dans le cadre de cette nouvelle maîtrise, mais elle privilégiera l'établissement d'ententes avec des universités étrangères pour donner accès à des spécialisations régionales de haut calibre.

Quant aux mécanismes de mobilité qu'on avait prévu de mettre en place – signature de nouvelles ententes, élaboration d'outils et de mécanismes d'information et mise en oeuvre de nouvelles activités internationales créditées – le niveau de réalisations dépasse les attentes. Tout d'abord, le nombre d'ententes bilatérales d'échanges étudiants est passé de 12, en février 2004, à 37 en décembre 2009. Soulignons, à cet égard, l'appui significatif du Service des relations internationales pour développer de nouveaux liens avec des universités hispanophones, qui a mené à la signature de 20 nouvelles ententes, dont dix dans cinq pays – l'Argentine, le Chili, l'Espagne, le Pérou et l'Uruguay – où l'UQAM n'avait aucune entente bilatérale en 2004 (voir annexe II, tableau 2). La Faculté et ses professeurs ont aussi établi quelques ententes pour la réalisation de stages. Aux deux ententes formelles, l'une avec le Bureau international des droits des enfants à Montréal et l'autre avec le ministère de la Justice du Brésil et la Fondation pour la protection et la défense du consommateur de Sao Paulo (Procon), s'ajoutent plusieurs ententes informelles entre le Bureau des stages et des organismes qui offrent sur une base régulière des stages internationaux ou à vocation internationale (voir section 2.1.4).

Au niveau facultaire, les nouveaux outils et mécanismes d'information créés pour accroître l'internationalisation de la formation des étudiants sont essentiellement liés aux stages : *Lettre du Bureau des stages*, annonces de stages sur le site web de la Faculté, publicisation des concours pour des stages internationaux financés (programme *Étudiants pour le développement*, stages du *Washington Center*, etc.), sessions d'information en début de trimestre, conférences midi où, à leur retour, des stagiaires internationaux partagent leur expérience avec leurs pairs, etc. (voir section 2.1.4). De façon générale, les stages internationaux nécessitent un appui beaucoup plus important du Bureau des stages que les stages réalisés au Québec, tant au niveau du nombre de rencontres individuelles pré départ que du suivi auprès de l'organisme d'accueil et de l'étudiant pendant le stage. En fait, depuis 2005, l'importance du Bureau des stages en tant que mécanisme d'appui aux stages internationaux n'a cessé de croître, ce qui en fait maintenant un acteur clé de l'internationalisation de la formation.

L'information liée aux bourses à la mobilité du MELS et aux possibilités d'étudier à l'étranger dans le cadre d'ententes bilatérales et CREPUQ est sous la responsabilité du Service des relations internationales, qui s'est doté d'excellents mécanismes et outils d'information à cet effet.

En ce qui concerne la mise en oeuvre de nouvelles activités internationales créditées, les écoles d'été (voir section 2.1.3 – nouveaux modèles de formation) ont connu un succès qui

a dépassé les attentes initiales. L'envergure internationale des écoles d'été offertes depuis 2007 est indéniable. Premièrement, les écoles d'été organisées au Mexique par le CRIDAQ en partenariat avec l'Université de Guadalajara, en 2007 et 2009, ont permis la mobilité de 12 étudiants de la Faculté. Deuxièmement, comme indiqué à la section 2.1.3, les écoles d'été organisées par la Chaire Raoul-Dandurand (2007, 2008 et 2009) ont été accréditées par le *Peace Operations Training Institute* (POTI). Comme elles constituent une étape dans le processus de formation requis pour les civils qui souhaitent participer aux opérations de l'ONU, elles ont attiré des participants des Amériques, de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie. Troisièmement, l'école d'été sur le droit de la consommation, organisée par le GREDICC en 2009, a accueilli une centaine de participants, dont la moitié environ en provenance de l'étranger, incluant une vingtaine de participants brésiliens.

Notons aussi, à titre de nouvelle activité « à vocation internationale » créditée, la création de la Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM (CIDDHU), à l'automne 2005. Seule clinique du genre au Québec, elle permet aux étudiants d'allier pratique et théorie en s'impliquant directement dans le traitement de dossiers. Chaque année, le nombre des mandats réalisés en appui notamment à des ONG des Amériques, d'Afrique et d'Asie ne cesse d'augmenter.

On trouvera, à l'annexe II, deux tableaux et cinq graphiques qui brossent un portrait global de la mobilité étudiante entre 2004-2005 et 2008-2009. On notera, au tableau 1, l'excellente performance des étudiants de la Faculté dans les concours internationaux.

2.3.3 Contribution des professeurs, des unités de recherche et de l'Institut

Adoptée en mai 2005, la Politique internationale de l'UQAM (n° 43) octroyait aux facultés la responsabilité de « soumettre annuellement à la Commission des études, pour approbation, un rapport détaillé des activités internationales de la Faculté et de ses unités » (article 8.4). S'il est certes important de diffuser ce qui se fait en matière d'internationalisation à la Faculté, nous avons vite réalisé que la préparation de chaque bilan annuel (année 2005-2006 et suivantes) présentait aussi l'avantage d'une prise de mesure annuelle du dynamisme exceptionnel des professeurs, des unités de recherche et de l'Institut en matière de réalisations et de rayonnement international.

À titre d'exemple, trois professeurs se sont mérité un prix international pour un ouvrage : en 2006, la professeure Hélène Piquet s'est mérité le Prix Gallet 2006 de l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France, en 2007, le professeur Alain G. Gagnon a reçu le prix Joseph Maria Vilaseca i Marcet, de l'Institut d'Estudis Autonòmics de Catalogne et, en 2008, le professeur Daniel Mockle a obtenu le prix triennal Charles Lyon-Caen de l'Académie des sciences morales et politiques de France.

Quant aux unités de recherche, plusieurs ont organisé des conférences internationales d'envergure qui se sont démarquées par le nombre de conférenciers étrangers. À cet égard, trois conférences ont accueilli plus de 20 conférenciers étrangers : la conférence *Intégration économique régionale et politique de protection du consommateur dans les Amériques et en Europe*, organisée par le Groupe de recherche en droit international et comparé de la consommation (GREDICC) en 2007, et les deux *Conférences internationales sur la*

gouvernance globale au travail organisées par le Centre Études internationales et Mondialisation (CEIM) en 2008 et en 2009.²

2.4 SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS

Le **Centre de développement professionnel et de placement en droit** a été créé au début de l'année académique 2005-2006 à l'initiative de l'Association des étudiants en droit (AEDUQAM), avec l'appui de la Faculté de science politique et de droit. Il vise à faciliter l'intégration des étudiants en droit de l'UQAM à la vie professionnelle et de participer au rayonnement de la Faculté et de ses diplômés. Pour ce faire, le Centre organise, entre autres, des conférences et événements spéciaux avec des invités de renom, des ateliers de préparation de *curriculum vitae*. Le Centre est également l'organisateur principal des journées carrière en droit.

Le **Centre Paulo Freire** est un centre de ressources et de monitorat pour les étudiants de science politique. Les moniteurs et monitrices qui y travaillent sont des étudiants des cycles supérieurs qui ont déjà acquis une bonne expérience de la vie universitaire. Puisqu'ils ont eux-mêmes complété leur baccalauréat en science politique, ils connaissent la majorité des professeurs, leurs méthodes d'enseignement et d'évaluation. Ils facilitent l'intégration des nouveaux étudiants en leur permettant de tirer le meilleur des ressources offertes par le Centre. Le Centre est encadré par la professeure Bonnie Campbell depuis plusieurs années.

En 2005, nous avons élaboré un programme de bourses d'excellence de la Faculté octroyant à six étudiants de baccalauréat des bourses de 500 \$, six étudiants de la maîtrise des bourses de 1 000 \$ et un étudiant de doctorat une bourse de 1500 \$ dans le but d'étoffer leurs dossiers dans la perspective d'éventuelles demandes de bourses au CRSH ou au FQRSC. Dans le même esprit, les Prix d'excellence du doyen récompensent trois étudiants de dernière année de maîtrise (avec mémoire) avec des montants de 1000 \$ chacun. Le prix comporte aussi une invitation à la table du doyen lors du Gala reconnaissance, où sont remis à des diplômés de toutes les facultés s'étant illustrés les Prix reconnaissance - UQAM.

Ces diverses mesures ont permis de développer des liens entre la recherche, l'enseignement et les étudiants. Nous croyons qu'au niveau du recrutement et de l'encadrement des étudiants, un développement concerté entre recherche et enseignement jumelé à une volonté d'intégrer les étudiants permet d'attirer et de garder des étudiants. Ces derniers trouvant un milieu académique leur offrant un meilleur support dans leurs études, une expérience variée et de meilleures conditions pour trouver un emploi une fois les études complétées.

2.5 LE CONSEIL DES DIPLÔMÉS DE LA FACULTÉ

Créé en 2004, sous le nom d'Association des diplômées et diplômés de science politique et de droit (ADDSPD), le regroupement des diplômés de la FSPD fut dissout au début de 2006, pour permettre la naissance du Conseil des diplômés de science politique et de droit (CDFSPD). De cette façon, le Conseil est devenu une entité uqamienne à part entière,

² Ne tient pas compte des conférences organisées après le 31 mai 2009.

rattachée directement à la Faculté, et jouissant du soutien des services de l'UQAM lors de l'organisation de conférences, d'activités de réseautage, de retrouvailles de diplômés ou autres événements.

Depuis, le CDFSPD est devenu un exemple de dynamisme et de créativité au sein de notre Université. En effet, le Conseil organise annuellement plusieurs événements et contribue à plusieurs autres activités de la Faculté visant à créer des liens entre les diplômés de notre Faculté, nos étudiants et nos professeurs. Le conseil a également contribué financièrement à la création de prix qui sont remis dans le cadre de la collation des grades.

Cinq conférences ont été organisées par le Conseil des diplômés de la Faculté depuis sa création. Le 28 mars 2007, nos diplômées Me Johanne Doyon (LL.B. 1983) et Me Dominique Larochelle (LL.B. 1988) ainsi que la professeure Lucie Lemonde ont présenté des témoignages sur l'affaire Charkaoui. Cette soirée fut l'occasion de récolter des fonds pour la constitution d'un prix en droits et libertés qui est remis annuellement à un ou plusieurs étudiants s'étant démarqués par l'excellence de leurs travaux dans ce domaine.

Le 4 avril 2007, notre diplômé Joseph Facal (B.A. science politique 1983) venait commenter avec le professeur Jacques Bourgeault les résultats des élections québécoises du 26 mars 2007. Le 17 octobre 2007, notre diplômée Julie Miville-Dechêne (B.A. science politique 1981) présentait une conférence sur le thème de la responsabilité journalistique et le rôle de l'ombudsman. Le 17 mars 2008, le Conseil organisait une table ronde présidée par l'honorable juge Guy Cournoyer (LL.B. 1986) portant sur le rôle des juristes dans les commissions d'enquête. Cette table ronde regroupait le professeur Pierre Bosset et nos diplômés Me André Lespérance (LL.B. 1982) et Me Vincent Régnauld (LL.B. 1998). Enfin, le 29 septembre 2009, Me Jean-Pierre Ménard (LL.B. 1978) présentait une conférence sur la pratique du droit dans le domaine du droit de la santé.

Enfin, il faut mentionner les retrouvailles organisées par le Conseil pour les diplômés en science politique, le 16 février 2006 ainsi que les grandes retrouvailles pour tous nos programmes marquant les célébrations du 40^e anniversaire de l'UQAM, le 3 décembre 2009.

2.6 L'ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE ET ADMINISTRATIF

2.6.1 Politiques et règlements de la Faculté

Au niveau institutionnel, la Faculté a participé très activement, principalement par l'implication de la vice-doyenne aux études madame Diane Demers, aux travaux sur la modification du règlement n^o 8 des études de cycles supérieurs et sur le règlement n^o 18 sur les infractions de nature académique. Par cette contribution, la Faculté fut donc au cœur des principales modifications à la réglementation en matière académique ayant eu cours durant les cinq dernières années.

Nous avons également complété l'environnement réglementaire facultaire. Nous avons adopté les textes suivants :

- Règlement facultaire n^o 2 de régie interne (18 mai 2005)

- Règlement facultaire n° 3 sur les études de cycles supérieurs à la Faculté de science politique et de droit (15 novembre 2006)
- Règlement n° 4 sur les infractions de nature académique (6 mai 2009)
- Politique n° 4 sur la reconnaissance des équipes de recherche (24 janvier 2007)

2.6.2 Plan directeur des espaces

Au moment où nous préparions le plan de développement 2005-2009 de la Faculté, nous avons appris l'existence du projet de construction d'un nouveau pavillon pour notre Faculté, mais le projet n'avait pas encore été adopté par les instances de l'UQAM. La construction d'un nouveau pavillon sur le site de l'Îlot Voyageur aurait permis de résorber le déficit d'espace observé pour notre Faculté (évalué encore aujourd'hui à 1 000 m²). Pendant près de deux ans, la Faculté a travaillé en concertation avec la direction des investissements pour établir les plans d'un futur pavillon institutionnel. Malheureusement, ce pavillon ne sera jamais construit, ce qui laisse intact le problème du déficit des espaces à la Faculté.

2.7 LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

2.7.1 Planification et stratégie pour le renouvellement du corps professoral

Le plan 2005-2009 constatait avec inquiétude la diminution de la capacité relative d'enseignement du corps professoral des départements de science politique et des sciences juridiques au cours de la période 1998-2004. Le contrôle des attributions de poste n'étant pas du ressort de la Faculté, le plan ne pouvait proposer d'autre stratégie que la vigilance dans le développement de nouveaux programmes ou projets, pour ne pas accroître indûment la charge de travail des professeurs. Deux problèmes importants existaient au début de 2005. D'une part, 65 % des professeurs de science politique avaient 55 ans ou plus. D'autre part, le Département des sciences juridiques, dont le corps professoral était jeune³, faisait déjà face à une forte concurrence des autres universités.

Depuis, la situation s'est légèrement améliorée au Département de science politique, qui compte maintenant 33 professeurs, un ajout net de deux postes de professeurs par rapport à 2005. Toutefois, le Département des sciences juridiques (30 professeurs) a perdu un poste depuis 2005, ce qui s'explique en bonne partie par le fait que deux postes octroyés depuis plus d'un an n'ont pas encore été comblés. Ceci dit, le dossier de création du doctorat en droit demandait l'embauche de deux professeurs supplémentaires, ce qui avait été accepté par le Conseil d'administration de l'UQAM. Or, avec l'ajout net d'un poste de professeur, cet engagement d'accroître le nombre de poste de professeurs ne s'est pas encore matérialisé. Le tableau 2.7.1, qui dresse la liste des départs et des arrivées pour la période 2005-2009, donne une bonne idée de l'évolution de la situation du corps professoral dans chaque département.

³ En 2005, 37 % des professeurs avaient 55 ans ou plus.

TABLEAU 2.7.1
Évolution du corps professoral de la FSPD (2005-2009)

Département	Départs		Nouveaux professeurs
	Nouvel emploi	Retraite	
Science politique	Corbo, Claude Laliberté, André	Bourgault, Jacques Cabatoff, Kenneth De Sève, Micheline Legault, Albert	Dupuis-Déri, Francis Durazo-Herrman, Julian Gagnon, Frédérick Gosselin, Tania Jegen, Maya Rioux, Michèle Romani, Vincent
Sciences juridiques	Jacob, Marie-Andrée Lafond, Pierre C. Lamarche, Lucie Lippel, Katherine Lorite, Alejandro	Desmarais, Jacques Grandbois, Maryse Leuprecht, Peter Mackay, Pierre Marion, Normand Martel, Paul Masse, Jean-Serge	Bachand, Rémi Bosset, Pierre Chagnon, Rachel Cox, Rachel Diawara, Karounga Gidrol-Mistral, Gaële Fontaine, Laurence Léa Jacob, Marie-Andrée Roch, François Rochette, Annie Saris, Anne

2.7.2 Financement extérieur

Depuis 2000, la Faculté, ses départements et ses professeurs ont réussi à mobiliser plusieurs sources externes pour financer les activités de mobilité académique créditées. Si ces initiatives se sont poursuivies avec succès au cours des années, il y a eu des changements depuis 2005, tant au niveau des activités financées que des sources de financement. Bien que l'énoncé du plan 2005-2009 mette l'accent sur les activités de mobilité de groupes, l'objectif réel était de développer les diverses sources de financement – individuel ou de groupe – pour favoriser non seulement la mobilité mais aussi la poursuite d'études supérieures, tout en améliorant l'employabilité des finissants. En conséquence, divers mécanismes ont été mis en oeuvre durant la période pour accroître le nombre de bourses distribuées aux étudiants.

- Depuis 2005, année de lancement de deux programmes de l'ACDI permettant de financer des stages internationaux crédités⁴, la Faculté a pu financer 27 stages, d'une durée minimale de trois mois, dans divers pays en développement. À titre de comparaison, l'ensemble des autres facultés a obtenu un total de 2 stages dans ces programmes en 2008-2009, et aucun dans les années précédentes.

⁴ Les deux programmes ont été lancés dans le cadre de *Corps canadien*. Cette initiative n'a pas été poursuivie à l'arrivée du gouvernement Harper, en 2006, mais un des programmes a été reconduit sous un nouveau nom (*Étudiants pour le développement*, mis en oeuvre par l'AUCC).

- Depuis 2005-2006, la Faculté a exercé un suivi étroit du processus d'attribution des bourses à la mobilité du MELS, ajustant ses règles d'attribution au fur et à mesure pour maximiser le nombre d'étudiants bénéficiaires de ces bourses.
- En 2006, la Faculté a ajouté sur son site web une section *Bourses et concours* qui donne les détails des divers concours et bourses qui pourraient présenter un intérêt pour nos étudiants. Au début de chaque trimestre, un message est envoyé à tous les étudiants (avec le concours des assistantes de gestion de programme) pour les inviter à visiter cette section du site.
- À l'automne 2006, la Faculté a instauré un concours annuel de bourses d'excellence pour les étudiants des programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat et un autre concours pour les Prix du doyen (voir section 2.4).

Le tableau 2.7.2 présente un sommaire des bourses distribuées à nos étudiants pendant la période 2005-2009, compilé à partir des statistiques publiées par la Division de l'aide financière (SVE)⁵. Ces données sont difficiles à concilier avec les renseignements recueillis annuellement par le décanat de la Faculté, notamment parce que les deux unités n'ont pas accès aux mêmes sources de renseignements. Par exemple, le rapport 2008-2009 de l'Aide financière fournit une « Liste des autres organismes répertoriés » d'où sont absents un grand nombre d'organisations qui offrent des bourses aux étudiants en droit (Association du Barreau canadien, Barreau du Québec, Chambre des notaires, Barreau de Montréal, cabinets d'avocats, éditeurs juridiques, etc.) depuis plusieurs années.

TABLEAU 2.7.2
Bourses et prix octroyés aux étudiants de la FSPD
 Statistiques compilées par la Division de l'aide financière (SVE)

	2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Par programme								
Baccalauréat	26	75 800 \$	51	135 385 \$	46	122 353 \$	59	155 657 \$
Maîtrise	34	229 503 \$	45	315 300 \$	35	253 000 \$	46	251 280 \$
Doctorat	18	236 334 \$	14	210 000 \$	20	253 516 \$	18	251 060 \$
Postdoctorat	0	- \$	0	- \$	0	- \$	1	32 000 \$
Total	78	541 637 \$	110	660 685 \$	101	628 869 \$	124	689 997 \$
Par source								
Fondation de l'UQAM	26	119 167 \$	41	102 150 \$	32	89 500 \$	31	84 667 \$
Bourses FARE	15	83 000 \$	13	68 000 \$	16	84 500 \$	15	69 500 \$
Bourses CRSH	13	219 170 \$	11	232 300 \$	12	285 000 \$	5	122 500 \$
Bourses FQRSC	8	70 000 \$	9	145 000 \$	3	40 000 \$	10	215 000 \$
Bourses et prix, autres organismes	16	50 300 \$	36	113 235 \$	38	129 869 \$	62	166 330 \$
Postdoctorat	0	- \$	0	- \$	0	- \$	1	32 000 \$
Total	78	541 637 \$	110	660 685 \$	101	628 869 \$	124	689 997 \$

⁵ Pour faciliter la comparaison entre les années, nous avons ajusté certains montants comptabilisés en 2007-2008 et en 2008-2009 pour les bourses CRSH et FQRSC afin de présenter la valeur annuelle des bourses, plutôt que la valeur totale (deux ou trois ans).

Bien que les statistiques de la Division de l'aide financière montrent une augmentation du nombre de bourses et du montant total attribué à nos étudiants, les informations disponibles sont trop générales pour tirer des conclusions sur l'efficacité des mécanismes mis en place par la Faculté depuis 2005. Néanmoins, on peut d'ores et déjà souligner l'impact favorable de certaines mesures ou d'actions qui y sont liées.

- Nos étudiants ont réalisé une performance exceptionnelle lors des deux derniers concours des bourses d'excellence du Millénaire. En effet, ils ont raflé 10 des 27 bourses octroyées à l'UQAM en novembre 2008 (l'UQAM avait alors obtenu plus de bourses que toute autre université québécoise), ainsi que 11 des 26 bourses de l'UQAM lors du concours de septembre 2009.⁶
- Deux étudiantes (BRIDI et maîtrise en science politique) ont remporté un prix « Avenir – Personnalité » lors de l'édition 2008 du Concours Forces Avenir et, en 2006, une étudiante du BRIDI a obtenu le prix « Personnalité par excellence ». Un documentaire réalisé au cours de son stage au Cambodge, financé dans le cadre d'un projet mis en oeuvre par la Faculté, a constitué un élément clé du dossier de cette dernière. Une autre étudiante du BRIDI a été finaliste en 2007. Il est intéressant de noter que les deux étudiantes du BRIDI récipiendaires d'un prix ont ensuite poursuivi leurs études à la maîtrise en droit de l'UQAM.
- Pour la première fois en 2008-2009, le rapport de la Division de l'aide financière fournit des statistiques sur le taux de réussite au concours FQRSC (concours de l'automne 2008). Le taux de succès de nos étudiants (ou candidats) au doctorat a été de 100 % (7 boursiers), comparativement à 65 % pour l'ensemble de l'UQAM (80 boursiers). Par contre, les demandes ont été peu nombreuses à la maîtrise (8 demandeurs) et le taux de réussite (37 %, soit 3 bourses) est légèrement inférieur à celui de l'UQAM (41 %, soit 40 boursiers). Jusqu'à maintenant, aucune statistique n'a été fournie sur les taux de succès au concours du CRSH.

Si nous choisissons de faire une priorité de l'évaluation de la performance de nos mécanismes d'appui à l'obtention de bourses pour la période 2009-2014, nous devons d'abord nous concerter avec la Direction de l'aide financière et avec la Fondation afin d'élaborer un système d'information et de suivi plus performant.

2.8 LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET DE RECRUTEMENT

La Faculté mise principalement sur son site web pour faire la promotion de ses programmes, de ses succès et de ses activités. Le site facultaire, en plus de décrire les programmes, les cours et les stages, met en évidence les prix, distinctions, bourses et subventions obtenus par nos étudiants, diplômés et professeurs, ainsi que les multiples activités organisées au sein de

⁶ Les statistiques 2008-2009 de la Division de l'aide financière répertorient l'octroi de 24 bourses du millénaire à des étudiants de la Faculté en 2008-2009, dont 15 à des étudiants du BRIDI, sur les 64 bourses obtenues par des étudiants de l'UQAM au cours de cette même année.

la Faculté. Il a plusieurs publics cibles soit, les candidats, les étudiants, la communauté universitaire et la population en général.

Par ailleurs, les honneurs reçus par des membres de la Faculté font l'objet d'une stratégie de communication plus vaste. En effet, un fil de presse est systématiquement envoyé par la division des relations avec la presse du Service des communications.

Sur le plan de la production sur support papier, la Faculté a produit en 2006, en collaboration avec le Service des communications, une brochure présentant les grandes orientations et les projets de la Faculté. De plus, depuis 2008, la Faculté produit aussi un bulletin annuel mettant en lumière les plus belles réussites de notre petite communauté. Ce bulletin sert, entre autres, à la sollicitation de la Fondation de l'UQAM, à la promotion de la Faculté en général et au recrutement des nouveaux étudiants.

Nous n'avons cependant pas entièrement abandonné les méthodes traditionnelles de promotion aux fins de recrutement. Ainsi, la coordonnatrice de la Faculté, des professeurs, ainsi que des étudiants participent régulièrement à plusieurs activités de recrutement dans les CÉGEP et dans les autres universités. C'est aussi vrai pour les portes ouvertes organisées par l'UQAM et la rencontre annuelle avec les orienteurs des CÉGEP.

CONCLUSION

Si nous pouvons tous être fiers des réalisations de la période 2005-2009, il faut avouer que le retard dans la mise en œuvre de la Politique facultaire institutionnelle adoptée par le Conseil d'administration en juin 2006 a considérablement ralenti notre développement. Le processus d'achèvement de la facultarisation a repris à l'automne 2009 et devrait mener à la décentralisation de ressources importantes vers les facultés. Notre Faculté est particulièrement bien positionnée pour profiter de cette décentralisation.

La prudence s'impose toutefois dans les choix qui doivent maintenant être faits pour les cinq années à venir. Comme nous l'espérons en 2005, nous avons réussi à consolider nos acquis antérieurs, tout en poursuivant de façon significative notre développement. Si de nombreux résultats dépassent le plan établi en 2005, certains volets auront besoin d'un appui plus important dans la période qui vient. C'est notamment le cas de l'évaluation de programmes qui a pris un retard considérable.

Mais la logique qui prévaut maintenant, suite à l'adoption du plan stratégique 2009-2014 par le Conseil d'administration de l'UQAM, vise à octroyer de nouvelles ressources aux Facultés qui s'engageront dans de nouveaux développements. Il nous faudra questionner cette logique le cas échéant.

Dans notre contexte où la Faculté a des ressources limitées, l'identification des priorités les plus porteuses d'avenir pour notre Faculté constituera un exercice qui demandera une sérieuse réflexion et, comme par le passé, une étroite collaboration entre tous les acteurs concernés.

ANNEXE I : PROFESSEURS SPÉCIALISTES DE CHAMPS LIÉS AUX ÉTUDES INTERNATIONALES

Professeurs du DSP	Spécialité(s) liée(s) aux études internationales
Bauer, Julien	Proche-Orient
Beaud, Jean-Pierre	Statistiques nationales comparées et standardisation internationale
Bélangier, Yves	Défense et industrie de défense
Campbell, Bonnie	Économie politique du développement international, gouvernance, Afrique
Chevrier, Marc	Fédéralisme et intégration politique, politique en Europe occidentale
Corten, André	États et mouvements sociaux en Amérique latine
David, Charles-Philippe	Diplomatie, missions de paix, politique extérieure et de défense des États-Unis
Deblock, Christian	Économie politique internationale, intégration régionale et mondialisation
Durazo Herrman, Julian	Politique subnationale en Amérique latine, fédéralisme et transition démocratique
Gagnon, Alain G.	Fédéralisme et sociétés plurinationales
Gagnon, Frédérick	États-Unis : institutions politiques, élections, politique intérieure et étrangère, etc.
Gosselin, Tania	Politique européenne, intégration européenne
Holly, Daniel	Organisations internationales, économie politique des relations internationales
Jegen, Maya	Environnement, écopolitique internationale
Lévesque, Jacques	Politiques extérieures et systèmes politiques, États de l'ex-URSS et Chine
Macleod, Alex	Relations internationales, sécurité, politique étrangère de l'Europe occidentale
Mandel, David	Politique étrangère des États de l'ex-URSS et de l'Europe occidentale
O'Meara, Dan	Relations internationales
Prévost, Jean-Guy	Statistiques nationales comparées et standardisation internationale, politique italienne
Rioux, Michèle	Économie politique de la mondialisation, organisations internationales et gouvernance
Rondeau, Chantale	Études africaines, femmes et développement
Roussel, Stéphane	Politique étrangère et de sécurité du Canada, théories des relations internationales
Thède, Nancy	Développement international, politiques de coopération, démocratisation
Département des sciences politiques : 23 spécialistes	
Professeurs du DSJ	Spécialité(s) liée(s) aux études internationales
Bachand, Rémi	Droit international et européen, droit économique international
Bernstein, Stéphanie	Droit comparé et international du travail et de la sécurité sociale
Bosset, Pierre	Institutions nationales de protection des droits, Francophonie et droits fondamentaux
Bourgoignie, Thierry	Droit international et comparé de la consommation
Broomhall, Bruce	Droit pénal international, droit international, droits de la personne
Côté, René	Droit international public
Cyr, Hugo	Relations entre le droit interne et le droit international, fédéralisme
Diawara, Karounga	Droit économique transnational, droit comparé
Duhaime, Bernard	Droit international des droits de la personne, droit international humanitaire
Fontaine, Laurence Léa	Droit du travail comparé (Amériques/Europe), pluralisme juridique
Fortin, Philippe	Droit et commerce international
Lachance, Martine	Droit international privé
LeBel, Georges	Droit international (économique, du développement, droits écon., sociaux et culturels)
Lemonde, Lucie	Droits et libertés de la personne sur le plan international et national
Mockle, Daniel	Droit public comparé
Piquet, Hélène	Droit chinois, droit comparé, spécialisation Asie-Chine
Robert, Pierre	Droit pénal international
Roch, François	Droit international public, droit des organisations internationales, développement
Rochette, Annie	Droit international de l'environnement
Saris, Anne	Droit comparé
Département des sciences juridiques : 20 spécialistes	

ANNEXE II : INTERNATIONALISATION DE LA FORMATION

TABLEAU 1
Sommaire des principaux indicateurs liés à la mobilité étudiante 2005-2009

Indicateur	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Nombre total d'étudiants ayant séjourné à l'étranger dans le cadre d'une activité de formation créditée ou financée par des programmes gérés en tout ou en partie par la Faculté ou ses unités constituantes.	Non disponible	164	122	118	134
Financement accordé aux séjours de mobilité de deux mois ou plus (Graphique 1)	167 813 \$	213 915 \$	154 272 \$	251 576 \$	228 341 \$
Nombre de bourses de mobilité octroyées (séjours de deux mois ou plus)	36	57	36	57	62
Nombre d'étudiants inscrits dans une université étrangère (Graphiques 2 et 3)	27	39	17	40	44
Nombre d'étudiants ayant réalisé un stage international ou un séjour de recherche financé par le MELS (Graphiques 4 et 5)	23	37	32	40	37
Prix récoltés par les étudiants lors de concours internationaux					
o Simulation des Nations Unies – Outstanding Delegation Award Outstanding Delegate in Committee		Oui (Cuba)		Oui (Iran) 2 étudiants	Oui (Haïti)
o Concours Charles-Rousseau – Gagnants de la finale internationale	Oui	Oui	Oui	La Faculté n'a pas participé aux concours 2008 et 2009	
o Simulation parlementaires nord-américaine Triumvirat		Trois prix d'excellence sur six			

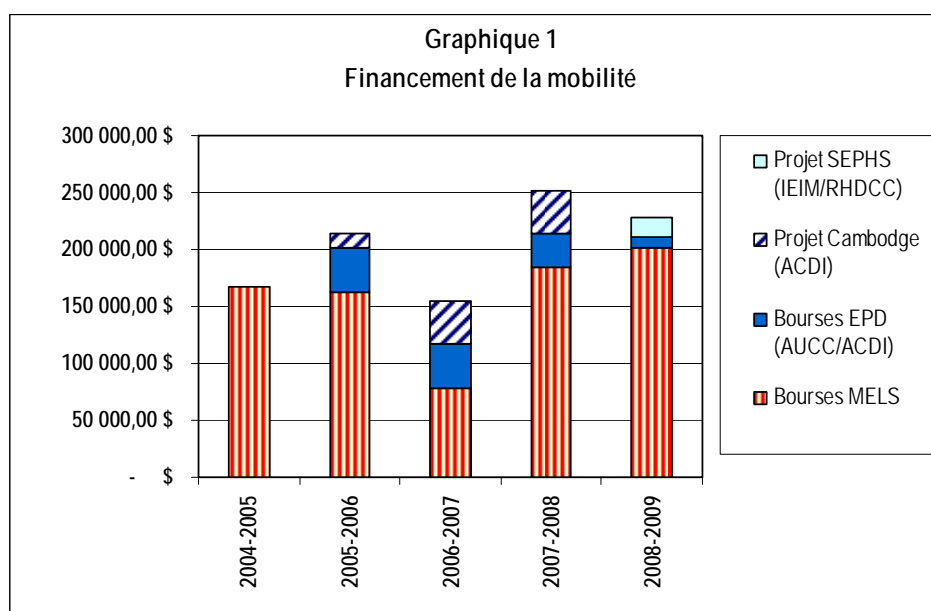


Tableau 2
Ententes de mobilité ouvertes aux étudiants de la FSPD

PAYS	Ententes UQ (2004 et 2009)	Ententes bilatérales UQAM	
		Février 2004	Décembre 2009
Argentine		0	4
Belgique		0	2
Canada	2	1	1
Chili		0	4
Colombie		1	2
Danemark	1		
Espagne		0	3
France	1	5	8
Mexique	1	4	9
Pays-Bas		1	1
Pérou		0	2
Royaume Uni	3		
Uruguay			1
Total	<u>8</u>	<u>12</u>	<u>37</u>

